

Carte de submersion marine

Suite a la **circulaire Xynthia** du 7/04/2010 et a la circulaire du 27/07/2011 relative a la prise en compte de la submersion marine dans les plans de prévention des risques littoraux, les cartes des zones basses de submersion marine notifiées en décembre 2010 aux communes dans le cadre d'un porter a connaissance (PAC) ont été affinées.

Ces nouvelles **cartes précises** sont accompagnées :

- > d'une doctrine de maitrise de l'urbanisation en zone basse potentiellement submersible,
- > d'un dossier répertoriant les événements historiques depuis le 18^{ème} siècle.

Pour consulter les documents, cliquez sur le fichiers ci-dessous :

[Cartes submersion marine](#)

[Doctrine urba](#)

[Note explicative des zones basses](#)

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00